



B1100-Direction des affaires culturelles-

## DELIBERATION N° D.2023.06.52 du Conseil municipal du 9 juin 2023

### Soutien financier de Bouygues en faveur de l'exposition "Trésors des Bibliothèques". Convention de mécénat

Date de la convocation : 1 juin 2023

Date d'affichage : 12 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 53

Secrétaire de séance : Madame Dominique ROUCHER-DE ROUX

Rapporteur : Mme Emmanuelle DE CREPY

**Président** : Monsieur François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Emmanuel LION, M. Michel BANCAL, Mme Annick BOUQUET, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Anne-France SIMON, M. Charles RODWELL, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Yves PERIER, Mme Muriel VAISLIC, Mme Corinne FORBICE, M. Alain NOURISSIER, Mme Nadia OTMANE TELBA, M. Arnaud POULAIN, Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY, Mme Marie-Pascale BONNEFONT, M. Xavier GUITTON, M. Jean SIGALLA, Mme Corinne BEBIN, M. Marc DIAS GAMA, Mme Anne JACQMIN, Mme Emmanuelle DE CREPY, Mme Dominique ROUCHER-DE ROUX, Mme Ony GUERY, Mme Stéphanie LESCAR, Mme Marie-Agnes AMABILE, M. Michel LEFEVRE, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Moncef ELACHECHE, Mme Brigitte CHAUDRON, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Thierry DUGUET, Mme Marie POURCHOT, M. François DE MAZIERES, M. Philippe PAIN, Mme Florence MELLOR, M. Eric DUPAU, Mme Nicole HAJJAR, Mme Martine SCHMIT.

#### **Absents excusés:**

M. Wenceslas NOURRY.

Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Florence MELLOR), M. Fabien BOUGLE (pouvoir à Mme Anne JACQMIN), M. François-Gilles CHATELUS (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), M. Christophe CLUZEL (pouvoir à M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE), M. François DARCHIS (pouvoir à Mme Sylvie PIGANEAU), M. Olivier DE LA FAIRE (pouvoir à Mme Brigitte CHAUDRON), M. Bruno THOBOIS (pouvoir à Mme Annick BOUQUET), M. Nicolas FOUQUET (pouvoir à Mme Stéphanie LESCAR), Mme Anne-Lise JOSSET (pouvoir à M. Michel LEFEVRE), Mme Céline JULLIE (pouvoir à M. Jean SIGALLA), M. Erik LINQUIER (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à Mme Anne-Lys DE HAUT DE SIGY), M. Pierre FONTAINE (pouvoir à Mme Nicole HAJJAR).

\*\*\*\*\*

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code général des impôts, notamment les articles 200 et 238 bis ;

Vu la loi n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> avril 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations ;

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 933 « culture » ; article 93313 ; nature 706888 « Autres prestations de services » ; service B1130 « bibliothèque ».

De septembre à décembre 2023, la bibliothèque municipale de Versailles présentera ses trésors connus ou méconnus, de la tablette cunéiforme aux chefs-d'œuvre de la reliure contemporaine.

L'exposition se tiendra dans l'exceptionnelle galerie des Affaires étrangères, classée monument historique. Située dans l'ancien hôtel des Affaires étrangères et de la Marine, elle constitue un haut

lieu de la diplomatie française jusqu'en 1789, accueillant notamment en 1783 les négociations du traité de Versailles, prélude à l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Aujourd'hui, lieu de conservation de 55 000 ouvrages anciens, elle est composée d'une enfilade de cinq salles au décor admirablement préservé.

Un catalogue d'exposition sera réalisé pour regrouper des informations précises sur les principales œuvres exposées et guider le visiteur.

Pour cette exposition, la Ville a cherché des mécènes pour financer l'édition du catalogue et a sollicité Bouygues Immobilier.

La politique de mécénat menée par Bouygues Immobilier repose sur quatre axes :

- promotion de l'architecture et de l'urbanisme auprès du grand public,
- réflexion sur la ville durable de demain,
- solidarité urbaine,
- dynamique locale des territoires (culture, arts, patrimoine).

L'action proposée par la ville de Versailles s'inscrivant dans l'un de ces 4 axes, Bouygues Immobilier souhaite soutenir financièrement et accepte d'apporter son concours à l'exposition « Trésors des Bibliothèques » selon les modalités prévues à la présente convention.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil municipal :

-----

**APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,**

- 1) d'accepter le don, sous forme de mécénat, au profit de la ville de Versailles, d'un montant de 15 000 € (net de TVA), de la part de la société Bouygues Immobilier, afin de soutenir la production de l'exposition « Trésors des bibliothèques », notamment pour l'édition du catalogue d'exposition ;
- 2) d'approuver les termes et les modalités de la convention de mécénat entre la ville de Versailles et la société Bouygues Immobilier ;
- 3) d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer la convention de mécénat entre la ville et la société Bouygues Immobilier et tout document s'y rapportant ;
- 4) de notifier cette délibération à toutes les personnes concernées.

\*\*\*\*\*

M. le Maire soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil municipal.

Nombre de présents : 39

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de suffrages exprimés : 50 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 50 voix , 2 abstentions (Monsieur Marc DIAS GAMA, Monsieur Moncef ELACHECHE.)

Monsieur Wenceslas NOURRY ne prend pas part au vote.

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*